



ÉTABLISSEMENTS BÉNASTEAU

Hydraulique Immobilière
30, RUE BOURSAULT - 75017 PARIS

tél : 01 45 22 44 51 l'après midi uniquement - fax 01 43 87 59 45 - www.benasteau.fr

SARL au Capital de 27 440,82 € - SIRET 552 040 081 000 10 - APE 7413 G - RC Paris B - TVA : FR-67552040081

INSTALLATION COMPLÈTE || VENTE || LOCATION || ENTRETIEN || RELEVÉ

V/Réf :
N/Réf : DEV2018104
Immeuble :
109 BIS RUE DU MONT CENIS
75018 PARIS

SDC 109 BIS RUE DU MONT CENIS
C/O MONSIEUR LUQUET
109 BIS RUE DU MONT CENIS
75018 PARIS

A l'attention de François Luquet

Paris, le 17 mai 2018

Monsieur,

Nous vous remercions de votre demande concernant la pose de Compteurs d'Eau Divisionnaires dans les appartements et parties communes de l'immeuble référencé ci-dessus.

Plusieurs formules vous sont proposées en pages 4 et 5

1° - Location - Entretien : Durée du contrat de base : 5 ans, puis par tacite reconduction par période d'un an. Propriété des Ets Bénasteau. *(L'entretien est indissociable de la location, en raison d'une différence de TVA nous avons été obligés de scinder distinctement ces 2 postes dans notre chiffrage).*

2° - Vente : Garantie de 2 ans. A l'issue de cette période possibilité de prendre un contrat d'entretien - comprenant le déplacement, la main d'œuvre et le remplacement en cas de non fonctionnement - (à l'exception de dégradations volontaires, de gel ou de non respect de la qualité de l'eau distribuée). Propriété des Copropriétaires.

Une seule formule doit être retenue pour l'ensemble de l'immeuble.

Conditions de pose des compteurs :

L'installation comprend la vanne à boisseau sphérique 1/4 de tour avant compteur, l'ensemble des pièces de montage, les adaptations nécessaires et une moyenne de 1 heure de main d'œuvre par compteur.

La responsabilité de notre Société se limite aux pièces nécessaires à la pose du compteur. En cas de fuites ou de dégradations dues à la vétusté de l'installation et ne provenant pas d'une faute professionnelle, la remise en état sera facturée sur la base de 50,00 € TTC l'heure.

L'installation de l'ensemble des appareils devra être effectuée en continuité sans nécessiter de déplacements spéciaux : les Intéressés étant prévenus de notre intervention une huitaine de jours à l'avance. **Les déplacements supplémentaires seront facturés sur la base d'une indemnité forfaitaire de 50,00 € TTC en supplément des frais de pose.**



L'emplacement de pose du compteur devra être libre d'accès ; les trappes, meubles ou appareils ménagers devront être démontés ou enlevés avant les travaux.

Ces montants ne comprennent pas de réfections de peintures, papiers ou carrelage à l'exception de celles découlant d'une faute professionnelle. Pour être prise en compte par notre Société ou par notre Assurance, toute réclamation devra nous parvenir par écrit dans les 48 heures suivant notre intervention.

Nous vous proposons en page 6 les options suivantes :

3° Relevés et Affichage - Les différentes périodicités de Relevés. L'affichage à l'immeuble pouvant être effectué par l'envoi d'un avis à une personne que vous nous désignerez - service compris dans le prix des relevés - ou par nos soins une huitaine de jours avant le passage - service facturable -.

4° Bagues Anti - Fraude : Afin d'assurer une protection complète et de prévenir les fraudes éventuelles, (scellement par collier plastique inviolable entre la vanne d'arrêt et le compteur).

5° Entretien des Compteurs : En cas de Vente, après les 2 années de Garantie complète cette option prend en compte le remplacement du compteur ou du module radio (si le compteur en est équipé) en cas de panne ou de dysfonctionnement, le remplacement des joints avant et après compteur, la main d'oeuvre et le déplacement. Il est évident qu'en cas de dégradation volontaire, de gel, de détérioration par nettoyage de canalisation ou de passage d'eau chaude dans une alimentation eau froide, une facturation spéciale sera établie.

6° Entretien des Robinets d'Arrêt : 1 passage spécifique par an, incluant un contrôle de l'étanchéité des joints et de l'obturation du passage d'eau. En cas d'intervention supplémentaire émanant d'une personne absente lors de la visite annuelle, le déplacement exceptionnel sera facturé 50,00 € TTC..

En cas d'accord de votre part, une facture d'acompte de 50 % TTC du montant total des travaux vous sera adressée.

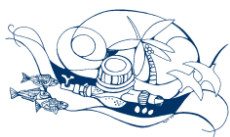
Les travaux ne débuteront en aucun cas avant la réception de l'acompte.

Les travaux seront à régler à réception de la facture après exécution de ces derniers. Le montant de la facturation sera établi en fonction du nombre de compteurs posés. Nous ne pourrions être tenus responsables de l'absence des occupants lors des travaux. De ce fait, le règlement de la facture ne pourra être suspendu dans l'attente des compteurs restant à poser

La mise en service de l'immeuble ne se fera qu'après l'intégralité du règlement.

L'ensemble de ces prix restera valable pendant une durée de 6 mois à compter de la date du devis, après cette date, les prix seront réactualisés en fonction de l'indice mensuel BT01. (base actuelle 891,95 - juillet 17).

Pour bénéficier des taux de TVA réduits applicables actuellement, nous vous demandons de bien vouloir, lors de votre commande, nous adresser l'attestation indiquant que l'immeuble référencé est bien destiné à plus de 50 % à un usage d'habitation. En cas de suspension de cette mesure il sera appliqué le nouveau taux de TVA en vigueur.



TVA 10 %
Installation/Vente de Compteur(s)
Entretien de Compteur(s)
Entretien de Robinet(s) d'Arrêt
Entretien de Clapet(s) de Non-Retour

TVA 20 %
Location de Compteur(s)
Bague(s) Anti-Fraude
Relève de Compteur(s)

Dès réception de votre accord, ces travaux pourront être engagés dans les meilleurs délais.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.


Anne Bénasteau



Formule " Location / Entretien "

Nombre estimé de Compteurs :

EAU FROIDE

58

EAU CHAUDE

55

N° 1/A - FORMULE LOCATION / ENTRETIEN

Compteur vitesse radio

	EAU FROIDE			EAU CHAUDE			TOTAUX	
	pu ht	pu ttc	total ht	pu ht	pu ttc	total ht	TOTAL HT	TOTAL TTC
Installation compteur	95,00 €	104,50 €	5 510,00 €	95,00 €	104,50 €	5 225,00 €	10 735,00 €	11 808,50 €
Location	10,00 €	12,00 €	580,00 €	11,00 €	13,20 €	605,00 €	1 185,00 €	1 422,00 €
Entretien	12,00 €	13,20 €	696,00 €	13,00 €	14,30 €	715,00 €	1 411,00 €	1 552,10 €

Coût Total en Euros de l'installation TTC - hors Location / Entretien :

11 808,50 €

N° 1/B - FORMULE LOCATION / ENTRETIEN

Compteur vitesse traditionnel

	EAU FROIDE			EAU CHAUDE			TOTAUX	
	pu ht	pu ttc	total ht	pu ht	pu ttc	total ht	TOTAL HT	TOTAL TTC
Installation compteur	95,00 €	104,50 €	5 510,00 €	95,00 €	104,50 €	5 225,00 €	10 735,00 €	11 808,50 €
Location	6,00 €	7,20 €	348,00 €	7,00 €	8,40 €	385,00 €	733,00 €	879,60 €
Entretien	7,50 €	8,25 €	435,00 €	8,50 €	9,35 €	467,50 €	902,50 €	992,75 €

Coût Total en Euros de l'installation TTC - hors Location / Entretien :

11 808,50 €

La Location / Entretien des compteurs sera facturée au prorata du nombre de jours de la première année - **SANS CAUTION de GARANTIE**. L'option "Location / Entretien" est indissociable, en raison d'une différence de TVA nous avons été amenés à la scinder distinctement dans notre affichage



Formule " Vente "

Nombre estimé de Compteurs :

EAU FROIDE
EAU CHAUDE

58

55

N° 2/A - FORMULE VENTE

Compteur Vitesse Radio

	EAU FROIDE			EAU CHAUDE			TOTALS	
	pu ht	pu ttc	total ht	pu ht	pu ttc	total ht	TOTAL HT	TOTAL TTC
Installation compteur	95,00 €	104,50 €	5 510,00 €	95,00 €	104,50 €	5 225,00 €	10 735,00 €	11 808,50 €
Vente	85,00 €	93,50 €	4 930,00 €	86,00 €	94,60 €	4 730,00 €	9 660,00 €	10 626,00 €

Coût Total en Euros de l'installation TTC - Compteurs Inclus:

22 434,50 €

N° 2/A - FORMULE VENTE

Compteur Vitesse Traditionnel

	EAU FROIDE			EAU CHAUDE			TOTALS	
	pu ht	pu ttc	total ht	pu ht	pu ttc	total ht	TOTAL HT	TOTAL TTC
Installation compteur	95,00 €	104,50 €	5 510,00 €	95,00 €	104,50 €	5 225,00 €	10 735,00 €	11 808,50 €
Vente	40,00 €	44,00 €	2 320,00 €	42,00 €	46,20 €	2 310,00 €	4 630,00 €	5 093,00 €

Coût Total en Euros de l'installation TTC - Compteurs Inclus

16 901,50 €

Garantie Main d'Œuvre et Déplacement de 2 Ans sur les Installations et les Compteurs

Après la période de Garantie un contrat d'Entretien peut-être souscrit, afin de garantir à l'ensemble des compteurs un parfait contrôle de la métrologie.



"Relevés - Options"

Nombre estimé de Compteurs :
113
N° 3 - RELEVÉ(S)

		pu ht	pu ttc	total ht	total ttc
31/A	Trimestriel - "Radio-Relevé"	2,88 €	3,46 €	325,44 €	390,53 €
31/B	Semestriel - "Radio-Relevé"	2,16 €	2,59 €	244,08 €	292,90 €
31/C	Annuel - "Radio-Relevé"	1,73 €	2,07 €	195,26 €	234,32 €

		pu ht	pu ttc	total ht	total ttc
32/A	Trimestriel - "Relevé Traditionnel"	4,32 €	5,18 €	488,16 €	585,79 €
32/B	Semestriel - "Relevé Traditionnel"	3,24 €	3,89 €	366,12 €	439,34 €
32/C	Annuel - "Relevé Traditionnel"	2,59 €	3,11 €	292,90 €	351,48 €

		pu ht	pu ttc
33/A	Affichage Trimestriel	80,00 €	96,00 €
33/B	Affichage Semestriel	40,00 €	48,00 €
33/C	Affichage Annuel	20,00 €	24,00 €

N° 5 - ENTRETIEN des COMPTEURS à souscrire pour la formule Vente uniquement après les 2 Ans de Garantie

		EAU FROIDE			EAU CHAUDE			TOTAUX	
		pu ht	pu ttc	total ht	pu ht	pu ttc	total ht	total ht	total ttc
5/A	Vitesse radio	12,00 €	13,20 €	696,00 €	13,00 €	14,30 €	715,00 €	1 411,00 €	1 552,10 €
5/B	Vitesse traditionnel	7,50 €	8,25 €	435,00 €	8,50 €	9,35 €	467,50 €	902,50 €	992,75 €

N° 6 - ENTRETIEN VANNE(S) d'ARRET AVANT COMPTEUR

		pu ht	pu ttc	total ht	total ttc
6/A	Arrêt Avant-Compteur	4,50 €	4,95 €	508,50 €	559,35 €